

WOLU-INTER-QUARTIERS ASBL

Woluwe-Saint-Lambert, le 14 juin 2017

À l'attention des membres de la
Commission de Concertation de Woluwe-Saint-Lambert
Hôtel communal de Woluwe-Saint-Lambert
Avenue Paul Hymans, 2 à 1200 Bruxelles

Concerne : demande d'un permis d'urbanisme pour démolir deux annexes, transformer et agrandir le rez-de-chaussée et le 1er étage à l'arrière et régulariser la forme de la lucarne arrière de la maison unifamiliale situé rue du Zephyr, 53.

Madame, Monsieur,

Nous désirons vous faire part de nos remarques en ce qui concerne cette demande de permis d'urbanisme.

Tout d'abord, nous nous opposons à la disparition de la citerne d'eau de pluie de + de 1800l. En effet, si les travaux proposés vont dans le sens d'une amélioration des espaces pour ces habitants, la disparition d'une citerne entraîne une perte de stockage d'eaux pluviales pour le quartier. Même si cette perte est minime, nous souhaitons qu'une nouvelle citerne soit placée pour garder un impact neutre au niveau de la gestion des eaux.

Ensuite, le projet présente des incohérences dans son dossier et plus particulièrement dans son annexe I. En effet les chiffres de superficie plancher hors sol diffèrent du cadre VI au cadre VII (5m² de différence). De plus le cadre VII indique 8 emplacements couverts projetés et 8 emplacements non couverts existants.

Nous demandons à la Commission de Concertation d'obtenir des corrections vis-à-vis de ces incohérences et de s'assurer de la non-existence d'emplacements de stationnement existant ou projeté.

Nous ne souhaitons pas être convoqués à la réunion de la Commission de Concertation qui traitera ce dossier.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à notre sincère considération.

Nicolas Moulin,
Coordinateur.